



L'essentiel 2022

Fédération du PUY DE DÔME





Jour après jour, ici comme ailleurs, le Secours populaire, association reconnue d'utilité publique, agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie. Issu du peuple, animé par lui, le

Secours populaire promeut une relation d'égal à égal véritablement unique et un accueil inconditionnel. Présent partout, au bout de la rue comme au bout du

monde avec son réseau de partenaires, il valorise systématiquement l'initiative comme mode d'action. L'association est profondément décentralisée et chacun peut ainsi agir : actions d'urgence, actions dans la durée, accompagnement global, sur les plans

matériel, alimentaire, médical, moral, juridique, de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que de l'accès au droit, à la culture et aux loisirs, au numérique, etc. Bénévoles comme partenaires, entreprises et donateurs, adultes comme enfants dès le plus jeune âge... tout le monde est invité à passer à l'action, à s'émanciper, à

Secours populaire
Tout ce qui est
humain est nôtre

vivre la solidarité jour après jour. Ancrant sa vision sur la volonté d'un monde plus solidaire, le Secours populaire s'abstient de tout clivage: il rassemble et crée

du lien autour des valeurs partagées. Son engagement est un combat. Un mode d'action. Il est sur le pont. Là où ça bouge. Là où ça compte. Il a, tout naturellement, un rôle de vigie vis-à-vis des pouvoirs publics.

98

fédérations

90 000

bénévoles

662

Comités locaux

Lancement de la campagne Don'actions

Le 15 janvier, le Secours populaire a lancé sa grande campagne nationale de collecte : le Don'actions. Tickets de tombola, collectes au tronc et initiatives populaires, les bénévoles de l'association se sont mobilisés tout au long de ce temps fort afin de développer une indispensable solidarité en France, en Europe et dans le monde.

Guerre en Ukraine

Dès les premières heures de la guerre, le Secours populaire s'est mobilisé pour venir en aide aux Ukrainiens restés sur place, mais aussi à ceux qui ont trouvé refuge dans les pays voisins ou en France. Distributions de denrées alimentaires, acheminement de matériel médical, accueil des réfugiés : en Ukraine, en Pologne, en Moldavie et en Roumanie, le Secours populaire a uni ses forces avec son réseau de partenaires pour soutenir les victimes de la guerre.

Festival des solidarités

Du 4 au 6 novembre, le Festival des solidarités et de la jeunesse s'est déroulé à Saclay. Il a rassemblé 300 jeunes bénévoles venus de toute la France autour du thème « Pour un monde plus juste et solidaire, des jeunes citoyens engagés pour une solidarité émancipatrice ». L'objectif de cette rencontre ? Tisser des liens et permettre aux jeunes de s'enrichir à travers des réflexions et des échanges autour de la solidarité.



Le mot du trésorier

Danielle
BORNET

En 2022, nous avons pu compter sur la générosité du public pour réaliser nos nombreux projets et faire face à la précarité qui ne cesse d'augmenter dans notre pays. Une inflation galopante, des personnes et des familles de plus en plus nombreuses à franchir le seuil de nos permanences d'accueil. Une crise à laquelle nos bénévoles ne peuvent répondre que grâce à l'élan de générosité dont vous faites preuve quotidiennement.

Les 90 000 animateurs-collecteurs-bénévoles et les salariés de notre association peuvent répondre à tous ces besoins, grâce à leur engagement sans faille dans leur pratique quotidienne de la solidarité. C'est bien sûr aussi parce que les donateurs individuels, les partenaires publics et privés ont répondu à chaque fois aux appels à la solidarité que nous avons pu intervenir pour soulager celles et ceux qui sont dans la détresse.

Cette année encore nous avons pu compter sur la générosité du public qui se manifeste à travers les dons matériels, financiers, les mises à dispositions ou encore les legs, donations et assurances-vie. Nous disons à tous ces généreux donateurs toute notre gratitude et notre respect. C'est un pacte de confiance qui unit le Secours populaire et ses donateurs, c'est pourquoi nous mettons un point d'honneur à maintenir le lien avec tous ceux qui s'engagent à nos côtés. Nous tenons ici à vous informer très précisément de l'utilisation que nous avons faite des dons que vous nous avez confiés pour agir auprès des plus fragiles.

Merci à vous tous qui nous donnez les moyens financiers et matériels pour accomplir et multiplier nos actions.



Témoignage

Didier, Nanterre

Je suis donateur depuis plus de 15 ans. Mon repère est le prix d'une journée vacances pour un enfant, soit 50 euros. J'offrais 5 journées de vacances par mois, l'année dernière. Je vais monter à 6 prochainement. J'ai grandi dans un HLM à Nanterre et j'ai été directeur d'une Maison de la jeunesse et de la culture. J'y ai appris qu'on n'est pas heureux autour d'une table si tout le monde ne mange pas. Donner, c'est aller à la rencontre des autres, c'est partager et donc être ensemble. Quand vous le faites, vous savez que quelqu'un, quelque part, retrouvera le sourire.

4 millions

personnes aidées en France et dans le Monde



accès alimentaire



accès aux soins et à la prévention



fêtes de fin d'année



accès aux vacances



accès à la culture



accès au logement



accès au sport



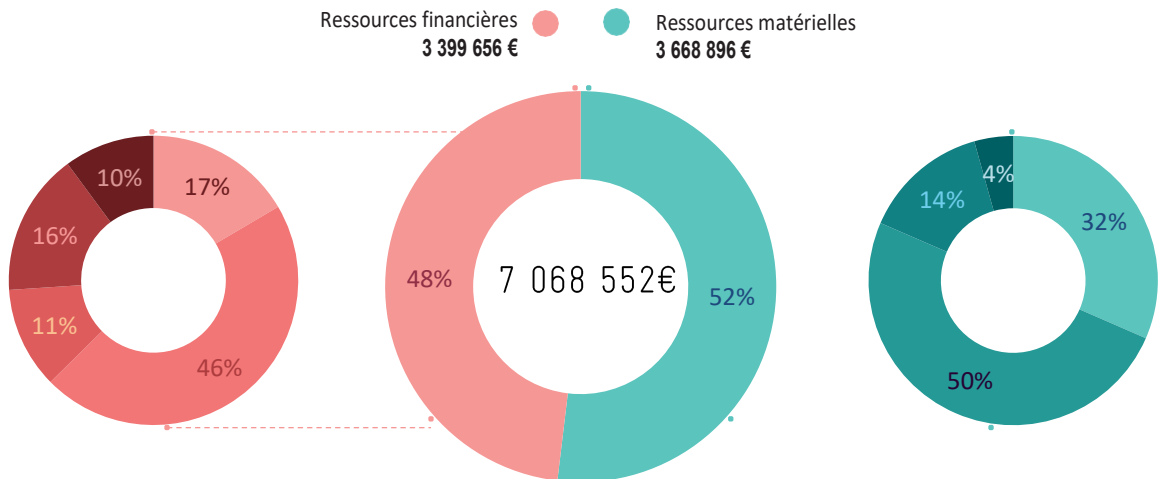
accompagnement juridique

Des ressources départementales diversifiées

Le SPF dispose d'une variété de sources de financement qui lui garantit son indépendance. Les dons matériels, les prestations en nature et le bénévolat représentent 52% de l'ensemble des ressources, il faut noter la diversité des ressources financières, composées de ressources issues de la générosité du public pour 17%

(réparties entre dons de particuliers, mécénat et legs), de subventions pour 46%, de produits d'initiatives de collecte populaire (braderies, etc.) pour 11% et de participations des destinataires de la solidarité pour 16%, avec pour principe le non assistanat et la préservation de la dignité.

Répartition des ressources financières et matérielles en 2022



Répartition des ressources financières

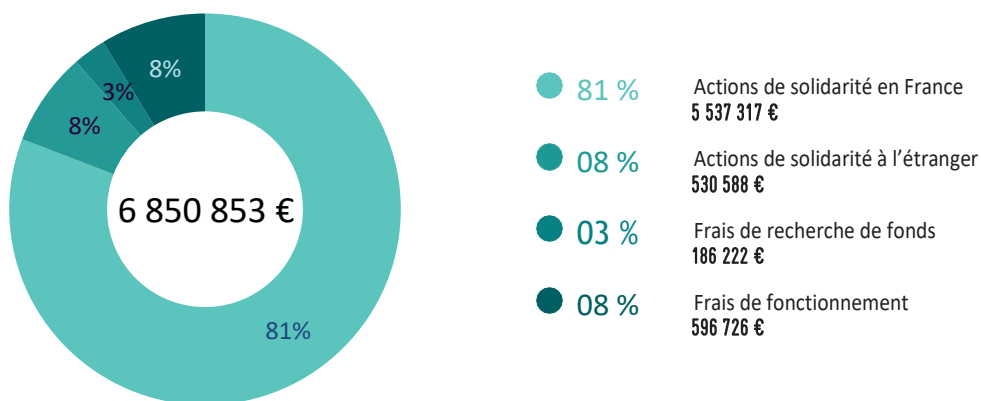
- 17 % Produits de la générosité du public (dons, legs, mécénat)
561 291 €
- 46 % Subventions
1 566 967 €
- 11 % Produits d'initiatives de collecte (braderies, tombolas, manifestations, etc.)
385 562 €
- 16 % Participations des destinataires de la solidarité
542 169 €
- 10 % Autres produits divers
343 667 €

Répartition des ressources matérielles

- 32 % Produits alimentaires
1 156 931 €
- 50 % Bénévolat
1 833 512 €
- 14 % Dons en nature neufs
519 083 €
- 04 % Prestations en nature
159 370 €

Emploi des ressources financières et matérielles en 2022

Hors dotations aux provisions, résultat de l'exercice et reports en fonds dédiés



Avec 100€ de générosité du public



Les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature représentent l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association des biens ou d'autres services à titre gratuit. Elles concernent notamment la valorisation des **106 106 heures** de bénévolat, les prestations gratuites, les mises à disposition de locaux, la mise à disposition de salariés en mécénat de

compétence, les produits alimentaires issus des collectes alimentaires ou du SEAA (Soutien européen à l'aide alimentaire), les dons en nature neufs. En 2022, elles représentent **3 668 896 €**, soit **52%** du total des ressources dont **26%** au titre du bénévolat en France et dans le Monde.

Effet multiplicateur de la solidarité

Avec 100 € de recettes financières, le SPF a réalisé pour 182 € d'actions de solidarité matérielle et financière en France et dans le Monde

100 € → 182 €

106 106

heures de bénévolat ont été réalisées cette année.



Grâce à l'engagement des bénévoles, vos dons agissent. L'effet multiplicateur, ou effet levier, illustre la complémentarité des solidarités financière et matérielle. Il est calculé à partir du montant de nos missions sociales en France et dans le Monde (dépenses financières et valorisation des contributions volontaires en nature). Cette somme est ensuite rapportée aux ressources financières utilisées en 2021 (c'est le total des ressources financières diminué des reports de fonds dédiés sur l'année suivante). Ce ratio illustre précisément l'importance de la mise en mouvement du bénévolat et de la complémentarité nécessaire des différentes formes de solidarité populaire. Cet effet multiplicateur permet chaque année au Secours populaire de mettre en œuvre de nombreuses actions de solidarité en France et dans le monde.

Patrimoine



329 855 €

Locaux
Terrains et bâtiments



37 268 €

Matériel logistique
Chambres froides, racks de
stockage, etc.



146 087 €

Matériel de
transport



3 665 €

Matériel de bureau et
informatique

Fonds dédiés

Les fonds dédiés représentent les ressources qui n'ont pas été totalement consommées durant l'année 2022 et que l'association s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs.

Fin 2022, les fonds dédiés représentent **205 775** euros.

Trésorerie

La trésorerie comprend les valeurs mobilières de placement et les disponibilités. Elle s'élève à **925 455** euros fin 2022, en augmentation de **17%** par rapport à 2021. Cela est principalement lié au niveau record atteint par les fonds reçus en raison de la crise sanitaire ; n'ayant pas pu être tous utilisés

dans l'année, une partie a été reportée en fonds dédiés pour être utilisée en 2023. Ces fonds se retrouvent sur nos comptes bancaires au 31 décembre 2022. Ils seront dépensés en fonction des plans d'action prévus par le département.

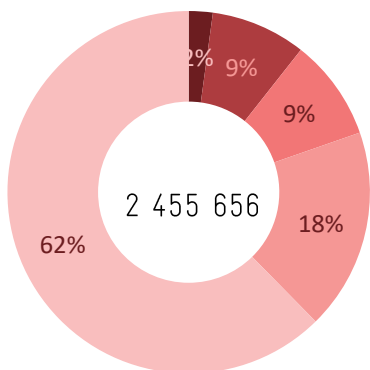
Politique de réserves

Le Secours populaire a su se constituer des réserves suffisantes pour faire face aux aléas de collecte et aux évènements exceptionnels. Lors de catastrophes naturelles ou d'urgence, elles permettent au Secours populaire de débloquer rapidement des fonds pour agir sur le terrain. Elles permettent aussi la continuité des actions de l'association en cas de situation financière difficile, due par

exemple à une baisse des ressources. Le Secours populaire préconise comme règle de bonne pratique en matière de réserves de disposer de l'équivalent de 6 à 9 mois de dépenses globales pour les comités locaux, et de 9 à 12 mois pour les fédérations départementales. Au niveau national en 2022, les réserves représentent 9 mois de dépenses globales.

Solidarité en France

Répartition des budgets selon l'activité



- 62 % Pauvreté Précarité
1 531 200 €
- 18 % Alimentaire
441 513 €
- 09 % Animation du réseau solidarité en France
222 086 €
- 09 % Vacances et Journées bonheur
208 352 €
- 02 % Pères Noël verts
52 505 €

Témoignage

Nicolas, Haute-Garonne

“ Cette année, je me suis résolu à demander un soutien au Secours populaire pour nous aider, ma compagne et nos trois enfants. Notamment pour manger. Tous les prix ont augmenté. C'est compliqué de s'en sortir. ”

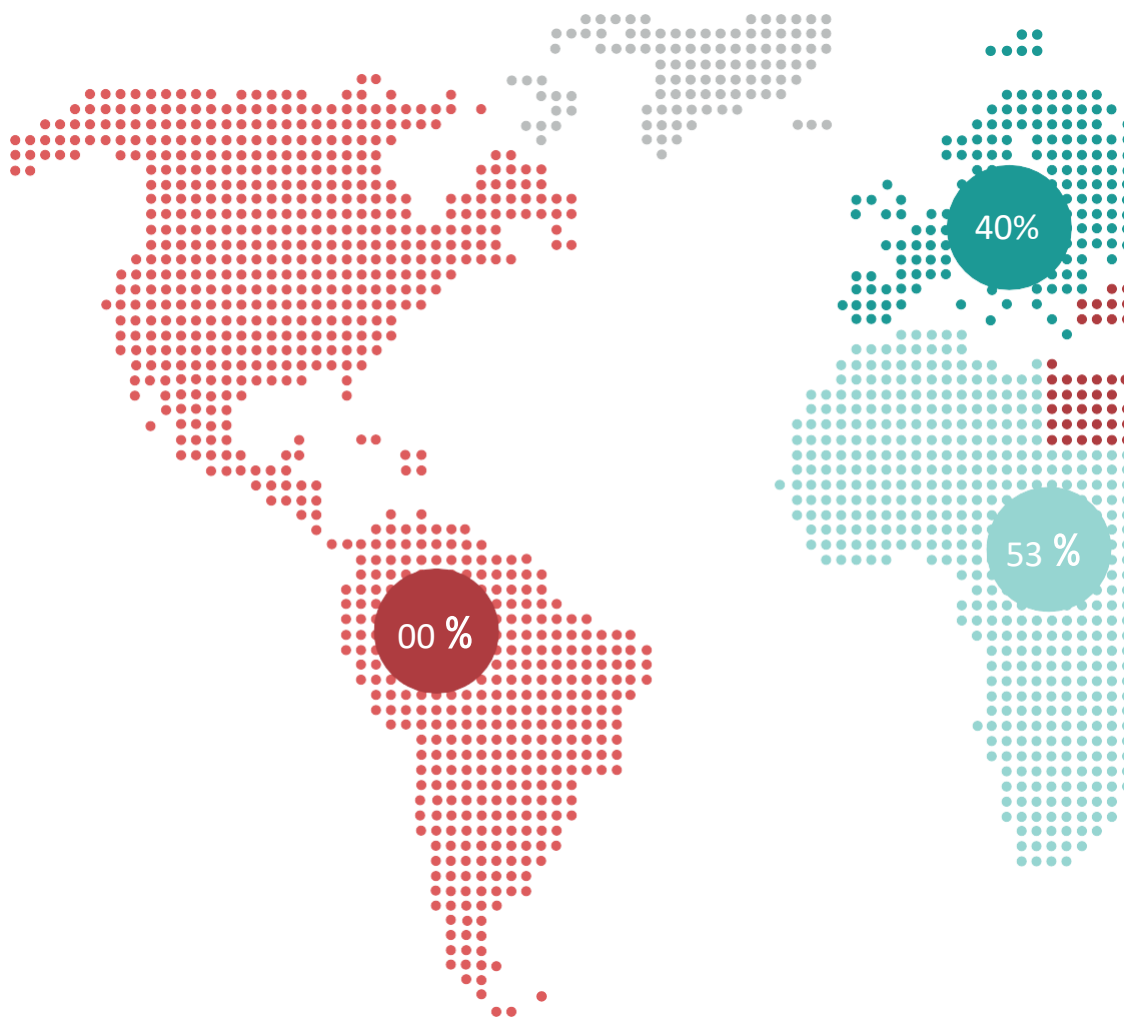


La solidarité hors de nos frontières

Alors que les besoins sont criants en France, le Secours populaire n'oublie pas les populations confrontées à des situations dramatiques sur d'autres continents. C'est pourquoi il s'efforce de « mondialiser la solidarité » en menant des programmes de développement dans une cinquantaine de pays. Que ce soit sur des programmes de sécurité

alimentaire, de scolarisation, de santé, d'accès aux soins... le Secours populaire agit toujours à l'international avec des partenaires locaux. Ce sont eux les mieux à même d'identifier les besoins des populations dans le respect de leurs habitudes culturelles. Ils peuvent ainsi agir vite et dans la durée.

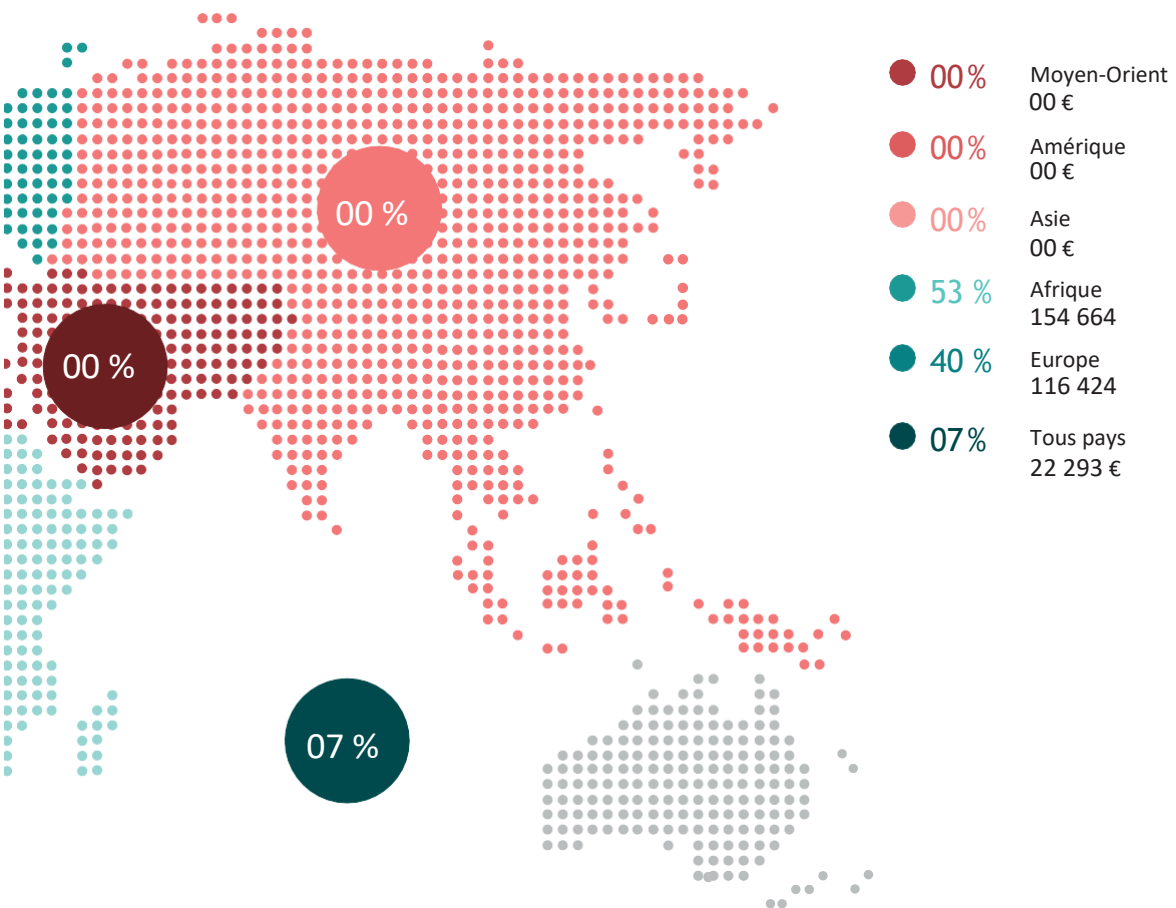
Répartition des budgets selon la zone géographique



Témoignage

Dr Taras Petryk, Chef de service au centre d'orthopédie et de traumatologie, Hôpital-clinique régional de Kiev

“ Nous remercions le Secours populaire pour l'ambulance et les autres aides humanitaires destinées aux patients de notre hôpital. La disponibilité de ces équipements est cruciale en ces temps difficiles de guerre totale en Ukraine. Nous nous réjouissons de la poursuite de notre coopération ! ”





Pas d'action Sans don

Votre soutien est indispensable pour que nous
puissions continuer à agir.



contact@spf63.org

Toutes les informations de ce document sont issues des rapports, moral et financier, disponibles sur le site internet ou obtenus sur simple demande écrite.

Photos : © Maïté Baldi / SPF – Lisa Miquet / SPF – Pascal Montary / SPF – Yoann Léguistin / SPF – Mahadi Diouara – Nathalie Bardou / SPF – Céline Scaringi / SPF